

Le mercredi 27 octobre 2010

**CANADA**

Province de Québec  
Commission scolaire des  
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 27 octobre 2010, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Janique Lachapelle, Chantal Tremblay, Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Marise Veilleux et Diane Nault et messieurs Éric Éthier, Jacques Masseau, Jacques Pilon, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Denise Miron Marion et messieurs Daniel Moreau et Charles Langevin

Absence non motivée : madame Guylaine Marcil

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2010-CC-191

**Ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Annette Dumouchel que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

**A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2010-09-29  
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance

Le mercredi 27 octobre 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-191) suite**

- 5- Questions des commissaires (**point déplacé à G-2**)
- 6- Déclaration de services aux citoyens
- 7- Entente « Étudiant Outaouais »
- 8- Insertion professionnelle de gestionnaires
- 9- Plan de communication
- 10- Maternelle à l'école Laval
- 11- Représentation au comité environnemental
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès verbaux :
  - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 septembre 2010
  - b) Comité environnemental, rencontre du 21 septembre 2010
  - c) Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 octobre 2010
- 15- Motion de félicitations**

**(Les points du service des ressources humaines et du secrétariat général seront dorénavant traités après ceux de la direction générale. Les autres sections seront donc décalées d'un cran)**

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

- 1- Démission
- 2- Embauche d'une orthophoniste
- 3- Affichage de poste
- 4- Retrait préventif
- 5- Rencontre nationale - indicateur de gestion

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Reconnaissance de la certification et du statut d'élèves persévérants – ehdaa - demande au MELS - résolution
- 2- Nouvelle orthographe - résolution
- 3- Reportage – *Kilomètre zéro* - information
- 4- Dépôt de compte(s) rendu(s) :
  - Coordination pédagogique du 18 août 2010

**C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 1- Effectif scolaire au 30 septembre 2010
- 2- Tableau ratio maître élèves

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

- 1 Registre des chèques

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

- 1- Huile à chauffage
- 2- Lait-école

Le mercredi 27 octobre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-191) suite

- 3- Radon
- 4- Décontamination, Île-du-Grand-Calumet
- 5- Plan mesures urgences

**G) AUTRES**

- 1- Questions des commissaires (point déplacé ici)**
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2A) RÉSOLUTION 2010-CC-192**

**Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 29 septembre 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 septembre 2010 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec certains changements : ajouter le mot 'mentionne' au point A-3 (page 646), après les mots 'M. Sylvain', remplacer l'expression 'petit déjeuner' par 'petit dépanneur' à la page 650 et indiquer que le contractuel retenu pour le contrat de déneigement et sablage de la CÉHG sera M. Jean-Yves Brisson (point E-1-7, page 655).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**A-2B) Suivis**

La présidente madame Diane Nault fait certains suivis :

- page 645, point A-2 b (mesures d'urgence) – le point revient à l'ordre du jour;
- page 646, point A-3 (site Internet) – M. Sylvain fait un suivi concernant l'intervention de M. Guy Croteau;
- page 646, point A-5 (ordinateur) – le problème a été réglé;
- page 646, point A-5 (OPP) – M. Houde a fait le suivi et donne des précisions sur la question, puis, suite à une intervention de la commissaire madame Chantal Tremblay, il explique qu'un dépliant portant sur la protecteur de l'élève est en impression et sera disponible d'ici quelques jours;
- page 646, point A-5 (signatures sur les envois) – M. Millar mentionne qu'un suivi a été fait et souligne que les commissaires n'ont pas à signer lorsque la petite case en question, sur le bordereau d'envoi, est vierge;
- page 646 point A-5 (brigadiers scolaires) – M. Leblanc a fait un suivi auprès de la Ville de Maniwaki et les commissaires mesdames Madeleine Aumond et Janique Lachapelle soulignent que la réponse de la Ville n'est pas satisfaisante et qu'une résolution sur cette question sera présentée à la fin de la séance;
- page 647, point A-5 (frais de déplacement) – les suivis ont été faits;

Le mercredi 27 octobre 2010

- page 647, point A-6 (souper de la relève) – l’activité a été un succès;
- page 649, point A-15 (carte de Noël) – la présidente madame Nault signale qu’une photo des chutes Coulonge a été retenue et que la carte a été composée;
- page 651, point B-5 (lettre de félicitations) – la lettre a été envoyée;
- page 657, point F-2 (entente nationale) – aucune date n’est encore fixée pour la signature;
- page 658, point G-1 (transport scolaire) – M. Leblanc a fait le suivi.

La commissaire madame Janique Lachapelle note qu’il y a un suivi à faire au niveau de l’école Christ-Roi, concernant la diminution des heures allouées au secrétariat. M. Sylvain va s’en occuper.

### **A-3 Parole au public**

Il n’y a pas de public.

### **A-4 Correspondance**

M. Rondeau répond aux questions des commissaires messieurs Éric Éthier et Damien Lafrenière, relativement à la pièce cc-2 (examens de conduite). M. Millar répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au sujet de la pièce cc-12 (récipiendaire).

### **A-5 Questions des commissaires**

Le point a été déplacé en G-1.

### **A-6 Déclaration de services aux citoyens**

M. Sylvain présente la déclaration et M. Millar explique les impacts de la loi 88 sur les façons de concevoir le rapport annuel. Le rapport annuel 2009-2010 doit être déposé lors de la rencontre de novembre et une assemblée publique d’information aura lieu avant la tenue de la rencontre de janvier.

### **A-7 Entente «Étudiant Outaouais»**

La présidente madame Diane Nault confirme le renouvellement de l’entente et souligne que des élèves de notre commission scolaire avaient été honorés l’an dernier.

### **A-8 Insertion professionnelle des gestionnaires**

M. Houde présente le programme et répond aux questions des commissaires madame Chantal Tremblay et messieurs Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau.

RÉSOLUTION 2010-CC-193

**Insertion professionnelle des gestionnaires**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Lamarche d’adopter le programme d’insertion professionnelle des gestionnaires, tel que présenté par le directeur général, M. Harold Sylvain.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

Le mercredi 27 octobre 2010

**A-9 Plan de communication**

M. Millar présente le document et répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Damien Lafrenière.

RÉSOLUTION 2010-CC-194 **Plan de communication**

**CONSIDÉRANT** que la politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'adopter le plan de communication 2010-2011 de la commission scolaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-10 Maternelle à l'école Laval**

M. Sylvain commente la lettre.

**A-11 RÉSOLUTION 2010-CC-195 Représentation au comité environnemental**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour l'année scolaire 2010-2011.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**A-12 Rapport d'informations de la présidente**

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport. M. Rondeau enverra à tous les commissaires, par courriel, une copie du programme du forum sur la persévérance. M. Houde indique qu'il y aurait un plénier à faire sur les suivis à donner au lac-à-l'épaule du 23 octobre. Il est décidé de le faire avant la séance de novembre. La commissaire madame Madeleine Aumond présente un compte-rendu du conseil général de la Fédération des commissions scolaires. Elle mentionne les modifications proposées à l'orthographe, le renouvellement du personnel du MELS, l'équilibre budgétaire des commissions scolaires, la valorisation des commissions scolaires, etc.

**A-13 Rapport d'informations du directeur général**

M. Sylvain signale que le comité sur les stupéfiants a tenu une rencontre hier soir. Un plan de travail a été mis en place, avec comme cible les élèves irréductibles. La démarche se fait en collaboration avec Jellinek, les municipalités, la Sûreté du Québec, etc.

Le 13 octobre, a eu lieu une visite des enseignants et autres employés à la Forêt de l'Aigle, dans le but de faire connaître le lieu et ses possibilités. La commissaire madame Marise Veilleux a exprimé le vœu qu'il y ait d'autres façons de découvrir la Forêt de l'Aigle.

Le mercredi 27 octobre 2010

**A-14 Dépôt de compte-rendu**

- a) **Comité consultatif de gestion, rencontre du 14 septembre 2010**
- b) **Comité environnemental, rencontre du 21 septembre 2010**
- c) **Comité consultatif de gestion, rencontre du 12 octobre 2010**

Dépôt.

**A-15 Motion de félicitation**

Il est proposé d'inviter Mme Veilleux à la prochaine séance du conseil, accompagnée du directeur de l'établissement, et de remettre à Mme Veilleux une plaque honorifique, ainsi qu'un présent.

RÉSOLUTION 2010-CC-196

**Motion de félicitations à Mme Vicky Veilleux**

**CONSIDÉRANT** que l'organisme Oxfam-Québec/Club 2/3 a nommé Mme Vicky Veilleux, enseignante à l'école secondaire de Gracefield, au titre d'intervenante de l'année 2009-2010 ;

**CONSIDÉRANT** que, par la suite, le journal LeDroit et la Société Radio-Canada, d'Ottawa-Gatineau, ont désigné Mme Veilleux comme Personnalité de la semaine et lui ont consacré des reportages ;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Chantal Lamarche que la CSHBO adresse une motion de félicitations à Mme Vicky Veilleux, en remerciements de ses efforts et pour souligner ses accomplissements. Bravo !

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*(Pause, de 20 h 45 à 21 h 00)*

**F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

**F-1** RÉSOLUTION 2010-CC-197

**Démissions**

**CONSIDÉRANT** le départ des personnes suivantes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier de prendre acte des démissions des personnes :

NOMS	FONCTION
Victor-Manuel Tomas	Psychologue
Victor Walling	Champ 13 (math) CEHG

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**F-2 Embauche d'une orthophoniste**

M. Houde mentionne qu'une nouvelle orthophoniste a été engagée, en la personne de Mme Brigitte Rousseau.

Le mercredi 27 octobre 2010

**F-3 Affichage de poste**

M. Houde présente la liste des médias utilisés pour l’affichage.

**F-4 Retrait préventif**

M. Houde présente le document, notamment la modification de l’orientation de la CSST concernant l’application d’un article de la loi pour le retrait préventif.

**F-5 Rencontre nationale – indicateur de gestion**

Le 23 novembre, aura lieu une rencontre où seront dévoilés les indicateurs de gestion. M. Houde en fera un suivi au conseil lors de l’assemblée de janvier.

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES**

**B-1 RÉSOLUTION 2010-CC-199 Nouvelle orthographe**

**CONSIDÉRANT** l’absence de directive du Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport au sujet de l’application des règles de la nouvelle orthographe;

**CONSIDÉRANT** la variété de situations qui font en sorte qu’un élève, lors de son parcours scolaire, est amené à vivre des situations contradictoires quant à l’apprentissage de l’orthographe;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire Madeleine Aumond de demander au Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport, de prendre position quant à l’enseignement des règles relatives à la nouvelle orthographe et de faire connaître le plus rapidement possible ses orientations à ce sujet.

**ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ**

**B-2 RÉSOLUTION 2010-CC-198** **Reconnaissance de la certification et le statut d’élèves persévérants pour les élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins**

**CONSIDÉRANT** que des élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l’Outaouais sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins;

Le mercredi 27 octobre 2010

(RÉSOLUTION 2010-CC-198) suite

CONSIDÉRANT que ces élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, déploient des efforts significatifs afin de terminer avec succès leur parcours scolaire adapté et n'obtiennent pas de certification reconnue par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins, sont actuellement reconnus comme des décrocheurs, selon les données fournies par le MELS.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de demander à la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de reconnaître la certification et le statut d'élèves persévérants, aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage qui sont admis dans un programme ministériel ou un cheminement scolaire adapté à leurs besoins et qui le terminent avec succès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**B-3 Reportage – «Kilomètre zéro» - information**

M. Rondeau explique qu'un reportage sera présenté au sujet de l'école Laval lors de cette émission. Il enverra aux commissaires, par courriel, la confirmation de la date et de l'heure de la diffusion.

**B-4 Dépôt de compte-rendu**

- **Coordination pédagogique du 18 août 2010**

Dépôt.

**C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

**C-1 Effectifs scolaires au 30 septembre 2010**

M. Leblanc dépose le document et commente les données, soulignant qu'il y a 58 élèves de moins cette année, par rapport à l'an dernier, bien qu'il y ait eu une légère hausse au primaire (5 élèves de plus).

**C-2 Tableau ratio maîtres élèves**

M. Leblanc présente le tableau des ratios pour les écoles dont l'indice de défavorisation est de 8, 9 ou 10.



Le mercredi 27 octobre 2010

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**

**D-1 RÉSOLUTION 2010-CC-200                    **Registre de chèques****

**CONSIDÉRANT** la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Eric Ethier;

**CONSIDÉRANT** que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 septembre et du 7 octobre 2010 soient adoptés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**

**E-1 RÉSOLUTION 2010-CC-201                    **Contrat d'huile à chauffage - 2010-2011****

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public du 29 septembre 2010 et dont l'ouverture a eu lieu le 15 octobre, à 14 heures;

**CONSIDÉRANT** les quatre (4) soumissions déposées par :

- Pétrole Sonic (Coop fédérée)
- Les Huiles H.L.H. ltée
- Pétroles des draveurs (ESSO)
- Les Huiles de la Désert;

**CONSIDÉRANT** le prix minimum affiché pour l'huile à chauffage #2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 17 septembre 2010 (64,20¢ / litre);

**IL EST PROPOSÉ** par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'accepter les plus basses soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2010 au 31 octobre 2011 selon le tableau comparatif suivant :

- secteur Haute-Gatineau : Les Huiles H.L.H. ltée, au montant de 67,15¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ);
- secteur Pontiac : Les Huiles H.L.H. ltée, au montant de 66,08¢/litre (incluant les taxes, sauf la TPS et la TVQ).

Le mercredi 27 octobre 2010

**(RÉSOLUTION 2010-CC-201) suite**

FOURNISSEURS	SECTEUR HAUTE-GATINEAU		SECTEUR PONTIAC	
	PROFIT	COÛTS NETS	PROFIT	COÛTS NETS
Pétrole Sonic (Coop Fédérée)	03,00¢	67,20¢	Non couvert	
Les Huiles de la Désert	03,80¢	68,00¢	07,00¢	71,20¢
Produits pétroliers Des Draveurs	04,50¢	68,70¢	05,00¢	69,20¢
Les Huiles H.L.H.	<b>02,95¢</b>	<b>67,15¢</b>	<b>01,88¢</b>	<b>66,08¢</b>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**E-2 Lait-école**

M. Pétrin explique qu'il est possible d'obtenir des berlingots de 125 ml, initialement destinés aux hôpitaux ontariens, au coût de 25 cents, pour remplacer le berlingot de 250 ml, obtenu au coût de 37 cents. Le coût du berlingot de 125 ml est proportionnellement un peu plus élevé, mais il a l'avantage d'être disponible pendant une plus longue période. Les directions d'établissement se sont montrées favorables à cette substitution qui aura lieu à la mi-novembre.

**E-3 Radon**

Nous avons reçu les résultats des tests du radon et une approche de communication a été développée pour les diffuser auprès du personnel et des parents.

**E-4 Décontamination, Île-du-Grand-Calumet**

Les travaux d'assainissement, près de l'école Ste-Anne, sont achevés et ont coûté la somme de 205 000 \$. La commission scolaire a obtenu du MELS un remboursement de 100 % de ces frais.

**E-5 Plan mesures d'urgence**

Des démarches ont été faites avec des municipalités et des MRC pour arrimer la planification des mesures d'urgence. Les municipalités et MRC n'ont cependant pas de plans spécifiques comme les nôtres. M. Pétrin répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Jacques Masseau et Bernard Caron.

Le mercredi 27 octobre 2010

**G- AUTRES**

**G-1 Questions des commissaires**

La commissaire madame Madeleine Aumond présente la résolution élaborée au cours de l'assemblée, concernant les brigadiers scolaires.

**RÉSOLUTION 2010-CC-202                      Brigadiers scolaires**

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Maniwaki soutient que c'est aux brigadiers scolaires d'assurer leur remplacement en cas d'absence;

**CONSIDÉRANT** l'importance d'offrir un environnement sécuritaire aux élèves;

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Madeleine Aumond de demander à la Ville de Maniwaki

- de veiller à ce que les remplacements des brigadiers scolaires soient toujours assurés
- et d'informer la commission scolaire sur les gestes qu'elle entend poser à cette fin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Suite à une intervention de la commissaire madame Chantal Tremblay, M. Sylvain va s'adresser aux représentants de CHGA pour les sensibiliser aux rôles et fonctions des directions et directions adjointes d'établissement.

La commissaire madame Janique Lachapelle attire l'attention sur le gymnase de la CÉHG et le mauvais état des équipements qui s'y trouvent. Selon M. Pétrin, la direction de l'école est au courant et cherche des solutions. M. Sylvain fera un suivi. Selon le commissaire monsieur Éric Éthier, la situation de la palestre de Gracefield est encore pire.

La commissaire madame Marise Veilleux demande si M. Benoît Paré a donné sa démission comme représentant du Pontiac pour la persévérance. M. Sylvain répond que M. Paré souhaite se retirer à la fin octobre. Nous sommes présentement à la recherche d'un remplaçant.

**RÉ SOLUTION 2010-CC-203                      Prolongement de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La présidente madame Diane Nault remercie les commissaires parents pour leur contribution au cours de la dernière année.

Le mercredi 27 octobre 2010

**G-2**    **RÉSOLUTION 2010-CC-204**                      **Levée de l'assemblée**

**IL EST PROPOSÉ** par la commissaire madame Diane Nault que la présente session soit close.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

*Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 24 novembre 2010, à Gracefield*

\_\_\_\_\_  
Secrétaire général

\_\_\_\_\_  
Présidente